



PRE | **Projet de Paiement des Réductions d'Émissions autour du Parc National de Taï**

Financement Groupe Banque Mondiale (P170309)

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET °05/UCP-PRE/2023

IDENTIFICATION DES POTENTIELS BÉNÉFICIAIRES DU PROJET DE PAIEMENT DES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS AUTOUR DU PARC NATIONAL DE TAÏ

L'appel à manifestation d'intérêt des bénéficiaires du projet PRE a pour objectif de recenser les parties prenantes ayant réalisé des activités éligibles et ayant contribué à sa performance globale, en vue de les rétribuer conformément au plan de partage de bénéfices.

I. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

Pour être bénéficiaire du projet, il faut respecter les critères ci-dessous :

- Avoir réalisé des activités (Agroforesterie et/ou reboisement et/ou conservation) dans au moins une des régions de la zone d'intervention du projet (Cavally, Gboklè, Guémon, Nawa et San Pédro) ;
- Avoir réalisé ses activités à une date inférieure ou égale au terme de la période de rapportage correspondante (31 décembre 2021) ;
- Fournir les preuves relatives au respect des sauvegardes environnementales et sociales (voir point III.3)

II. PROCÉDURE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les personnes ou entités (ONG, groupements, associations et coopératives) désireuses d'intégrer la liste des bénéficiaires du PRE doivent se faire recenser suivant les trois possibilités ci-après :

- a. Inscription auprès de leurs structures d'encadrement agricole et forestier : Bureaux locaux de l'ANADER, du Conseil du Café-Cacao, du MINEF, de la SODEFOR, de l'OIPR.
- b. Inscription auprès des Préfectures, sous-préfectures et conseils régionaux des cinq (05) régions du projet pour les candidats ne bénéficiant pas de l'encadrement des structures citées au point a.
- c. Inscription directe sur la plateforme de recensement des bénéficiaires dans la section « **particulier** » (pour les individus) et dans la section « **structures encadrées des producteurs** » (pour les ONG, groupements, associations et coopératives, et la section « **Administration publique** » pour les bénéficiaires institutionnelles. La plateforme est accessible à l'adresse : <https://projetpre.ci>

III. INFORMATIONS REQUISES POUR LA SOUMISSION DE CANDIDATURE

Le processus de soumission des candidatures requiert la mise à disposition d'informations spécifiques sur le candidat. Il s'agit :

1. D'informations d'identification

- a. Nom et prénoms du candidat ;
- b. Date de naissance du candidat ;
- c. Type de document d'identité autorisé : Carte d'identité nationale (CNI), attestation d'identité délivrée par l'ONECI, Passeport, Permis de conduire, carte de résident
- d. Numéro du document d'identité cité
- e. Numéro de téléphone, quelque soit l'opérateur de téléphonie mobile exerçant en Côte d'Ivoire (Si le candidat ne dispose pas d'un numéro, il peut avoir recours au numéro d'un proche qui devient son "Parrain" sur la plateforme).

NB : Le parrain ne reçoit pas l'argent du bénéficiaire, il est seulement le point de contact c'est-à-dire la personne qui va permettre de joindre ce bénéficiaire et procéder à son paiement directement.

2. D'informations sur les activités réalisées

- a. Type d'activité (reboisement, agroforesterie et conservation) ;
- b. Année de démarrage de l'activité (date de planting pour les reboisements et date d'introduction des arbres forestiers pour l'agroforesterie) ;
- c. Espèce plantée et nombre de pieds/ha (pour les reboisements et l'agroforesterie).

3. D'informations relatives au respect des normes environnementales et sociales

- a. La réinstallation de la population le cas échéant
- b. Nombre de personne travaillant dans l'activité et leur tranche d'âge ;
- c. Nombre de femme travaillant dans l'activité ;
- d. Types de pesticides utilisés dans l'activité ;
- e. Nombre d'accidents enregistrés durant la mise en œuvre de votre activité.

4. **Des preuves de réalisation des activités identifiées** : Le candidat doit fournir des fichiers de levé GPS (sous forme de polygones au format shapefile) de la parcelle correspondant à son activité. Ces données sont essentielles pour vérifier la localisation exacte des activités et leur superficie couverte.

5. **Des coordonnées bancaires ou mobile money** : Pour recevoir les paiements, le bénéficiaire doit disposer d'un numéro de compte bancaire ou d'un numéro de service de paiement mobile enregistré en son nom. Ces coordonnées sont essentielles pour effectuer les paiements de manière efficace et sécurisée.

IV. COMPILATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES

Au terme de la période de manifestation d'intérêt, une base de données des candidats sera constituée puis analysée en tenant compte des critères d'éligibilité et de sélection présentés au point I.

V. VALIDATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES ET PAIEMENT

A l'issue du processus de sélection, la liste des bénéficiaires finaux ainsi que les montants à percevoir seront soumis à la validation du Comité technique interministériel et du Comité National REDD+ avant transmission à la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire pour paiement.

Deux modes de paiement sont disponibles pour les bénéficiaires directs du projet (i) le paiement par virement bancaire et (ii) le paiement par transfert mobile money.

VI. DUREE DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

La manifestation d'intérêt est ouverte pour une période **trois (03) mois**. Les intéressés pourront s'inscrire à partir du **vendredi 15 décembre 2023** au **mercredi 13 mars 2024** via le site : <https://projetpre.ci>. Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet au numéro : **07 99 99 28 21 / 05 94 94 47 47**, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h 17h ou par email à l'adresse susvisée : pre.ami@reddplus.ci.